

Condition générale

Module « Ma première candidature »

Règlement et conditions générales de FuturPlus Sàrl : Module « Ma première candidature »

PAR MA COMMANDE, JE CONFIRME AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES SUIVANTES :

1. CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement énonce les conditions générales liées module « Ma première candidature » par le cabinet d'orientation FuturPlus Sàrl. Le client et/ou le tiers payeur doivent prendre connaissance du présent règlement et s'y conformer.

2. HORAIRE ET PLANIFICATION

Le client et/ou le tiers payeur est responsable des dates choisies lors de son inscription en ligne, une fois l'horaire validé, ce dernier reste définitif.

3. INSCRIPTION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

L'inscription s'effectue sur le site internet. Après identification et sélection des prestations souhaitées, le client choisit son mode de paiement et valide la prestation. Le choix et l'inscription au module s'effectuent sous la seule responsabilité du client.

La validation de l'inscription constitue une acceptation irrévocable du client envers FuturPlus Sàrl.

La validation de toute inscription vaut pour acceptation des présentes conditions générales.

FuturPlus Sàrl se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sans préavis.

FuturPlus Sàrl ne saurait être tenu pour responsable dans toute utilisation d'un moyen de paiement frauduleux.

Le paiement via carte de crédit s'effectue par l'intermédiaire de notre fournisseur de paiement.

Pour les paiements via facture, FuturPlus Sàrl adressera au client par courriel une facture qui devra être acquittée dès réception.

La validation électronique de l'inscription fait office de reconnaissance de dette au sens de l'article 82 LP (loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite).

4. ANNULATION

Toute annulation doit être effectuée par demande écrite à FuturPlus Sàrl :

- A 15 jours, le 50% du montant total reste dû

En dessous de cette limite, l'entier de la prestation reste dû, aucun remboursement ne pourra être demandé.

5. CONFIDENTIALITE

FuturPlus s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles qui lui sont transmises et s'engage à ne pas conserver les informations relatives au dossier de candidature au-delà d'une année civile.

6. DROITS D'AUTEUR ET RESPONSABILITES

Les droits de propriété, en particulier les droits d'auteur, restent entièrement chez FuturPlus Sàrl. L'utilisateur ou le donneur d'ordre ne sont en aucun cas autorisés à dérober, copier ou à utiliser d'aucune façon le site futurplus.ch et ses pages affiliées.

FuturPlus Sàrl décline toute responsabilité pour toute survenance de bug, erreur et/ou présence de virus sur son site ainsi que pour toute survenance d'un événement imprévisible et extérieur.

FuturPlus ne peut être tenu pour responsable d'un dossier de candidature non sélectionné par un éventuel futur employeur.

7. APPLICATION

Le présent règlement entre en vigueur le 01 août 19.

8. DROIT APPLICABLE ET FOR COMPÉTENT

Le droit suisse est exclusivement applicable. Le for juridique exclusif est le canton de Vaud, sous réserve du recours au Tribunal Fédéral.